



VILLE DE  
**SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**  
*...ma vie, ma ville !*

**PROCÈS VERBAL – 16 FEVRIER 2010**

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

Le 17 février 2010

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 FEVRIER 2010**

À une séance extraordinaire du Conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 16 février 2010 à 19 heure (19h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Michel Charrette, Sylvain Marinier, Yvan Chen et Jean- Léo Legault, madame la conseillère Lise Gaudreau-Régimbald, sous la présidence de son honneur le maire Denis Chalifoux.

Était également présente: madame Claude Laneuville, greffière-adjointe.

Était absent : Messieurs les conseillers Grant MacKenzie et Kenneth Hague.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

**MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption du règlement numéro 2010-AGEM-025 décrétant une dépense et un emprunt d'un montant de 4 420 000 \$ pour défrayer les coûts des travaux de réfection et de mise aux normes du Centre sportif Sainte-Agathe-des-Monts
2. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

**AG2010-02-001**

**Adoption du règlement numéro 2010-AGEM-025 décrétant une dépense et un emprunt d'un montant de 4 420 000 \$ pour défrayer les coûts des travaux de réfection et de mise aux normes du Centre sportif Sainte-Agathe-des-Monts.**

**ATTENDU**

la confirmation de l'autorisation de principe pour le versement d'une aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, datée du 27 octobre 2009, pour un montant équivalent à 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 2 081 078 \$, afin de permettre la mise aux normes du centre sportif de Sainte-Agathe-des-Monts;

**ATTENDU QUE**

l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 février 2010;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Lise Gaudreau-Régimbald

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil d'agglomération de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts adopte le règlement numéro 2010-AGEM-025 décrétant une dépense et un emprunt d'un montant de 4 420 000 \$ pour défrayer les coûts des travaux de réfection et de mise aux normes du Centre sportif Sainte-Agathe-des-Monts.

**ADOPTÉE**

**Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.**

\_\_\_\_\_  
Le maire, Denis Chalifoux

\_\_\_\_\_  
Le greffier, Benoit Fugère